



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 septembre 2023

BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !

La phase de vote pour les projets éligibles au budget participatif du Département débute ce lundi 18 septembre. Tous les Drômois de plus de 11 ans peuvent voter en ligne jusqu'au 15 octobre.

La première édition du budget participatif du Département entre dans une nouvelle phase avec l'ouverture des votes au public à partir de ce lundi 18 septembre. Suite à l'analyse des dossiers déposés, 91 projets sont soumis aux votes des Drômois jusqu'au dimanche 15 octobre à minuit. Les personnes qui souhaitent participer doivent s'inscrire sur la plateforme <https://budgetparticipatif.ladrome.fr>. Chaque personne choisit ensuite cinq projets par ordre de priorité (possibilité de recherche des projets par thématique, par mot-clé ou zone géographique). Ce classement attribue un nombre de points dégressif à chaque projet.

Améliorer le cadre de vie des jeunes

Le Département a souhaité orienter cette première édition du budget participatif en faveur de la jeunesse. Deux points supplémentaires sont ainsi attribués par vote pour les projets destinés à améliorer le cadre de vie des jeunes. Parmi les 91 projets éligibles, 40 concernent la jeunesse, 12 le sport et le tourisme, 10 la culture et le patrimoine. Des projets sont également proposés dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la santé, ou les solidarités. Les dossiers retenus au terme d'un classement final bénéficieront d'un soutien de **2000 à 35 000 €** du Département pour les dépenses d'investissement. Pour cette première année, l'assemblée départementale a voté une enveloppe de **700 000 €**.